

# Le Journal Angerlais

PARUTION DU 1ER AVRIL

N°111 - FEVRIER/MARS 2023



## Chasse aux oeufs de Pâques

Une chasse aux oeufs de pâques est organisée par la commune pour les enfants de 0 à 10 ans

**SAMEDI 8 avril à 14h00 au château de Silleron**

En attendant, pour occuper vos bouts de choux, nous avons placé des oeufs dans le journal. A eux de les retrouver et les compter.

Il y en a 25.

## STOP PUB 2023 ! TOUS ACTEURS .....



Samedi 25 février dernier, nos jeunes conseillers Angerlais se sont donnés rendez-vous à la mairie pour organiser leur campagne "stop pub" dans les boîtes à lettres. Accompagnés de Bénédicte et Odile, c'est en 2 groupes qu'ils sont allés à la rencontre des habitants pour leur expliquer le geste simple à faire: coller le flyer afin de faire l'économie de 40 kg de papier par an. Ils ont été bien accueillis et félicités pour leur démarche. Ils espèrent que ce petit geste pour la planète sera réalisé par un maximum d'habitants.

Prochain rendez-vous en juin pour la rando "stop déchets stop canettes"

( nos jeunes conseillers: Izoëne, Yanis, Baptiste, Estéban, Manon, Louis , Alexis )



## Loto des A.C



Dimanche 12 mars a eu lieu le loto annuel des anciens combattants généreusement doté de bons d'achat et lots divers.

Bonne ambiance dans une salle de 175 personnes.

Merci aux angerlais qui ont participé par leur présence, dons de gateaux ainsi qu'aux membres du bureau et bénévoles qui ont oeuvré pour que cette journée soit une réussite

## A bicyclette !

Un rallye vélo "jeunes" est organisé le mercredi 19 avril à Angiens de 14h à 17h par le CMJ en partenariat avec l'association A2C.

Les enfants et jeunes âgés de 10 à 17 ans sont invités à y participer, accompagnés par des adultes. Les parents peuvent se joindre à cette sortie. Nécessité d'avoir un vélo en bon état de fonctionnement.

Des infos complémentaires vous parviendront prochainement.



## FAITES VOS JEUX

La ludothèque itinérante de la communauté de communes sera présente à ANGIENS le vendredi 14 avril de 17h à 21h30 à la salle floral

## Madame Edith BUREL a 100 ans !

C'est un réel plaisir et avec une grande émotion a déclaré le maire, que de vous recevoir et vous honorer, Madame BUREL, vous qui avez passé 100 ans de votre vie à ANGIENS. Le maire Jean-Marie FERMENT, accompagné des adjoints du conseil municipal des jeunes, de conseillers municipaux et membres du CCAS, a reçu en mairie Mme BUREL accompagnée de sa fille Marie- Suzanne.

En effet vous êtes née le 8 février 1923 à ANGIENS, vous y avez suivi votre scolarité, et quelques années plus tard, vous vous y êtes mariée le 30 avril 1946 et avez géré votre entreprise agricole.

En qualité d'épouse d'agriculteur, vous avez géré la maison, et donné naissance à cinq enfants: Bertrand, Marie-Suzanne, Catherine, Etienne et Claire.

Vos enfants à leur tour vous ont donné 15 petits enfants et 23 arrière petits enfants.

Tout au long de votre vie, vous avez eu comme passion, celle de cultiver votre jardin, et celle de lire de très nombreux livres, ce que vous faites toujours avec l'assistance d'une lectrice.

Izoëne Lardans a lu l'acte de naissance de Mme BUREL et lui a offert. Le maire a remis au nom du conseil municipal, un bouquet de 100 roses et des chocolats.

Cette sympathique petite cérémonie s'est terminée avec quelques petites bulles.



### Madame EDITH BUREL, notre centenaire se raconte au Conseil Municipal des Jeunes !

Notre centenaire est une dame attachante et souriante. Elle porte avec élégance et discrétion ses 100 ans ! Son visage est détendu et prêt à accueillir les questions de nos jeunes conseillers qui se sont préparés à cet entretien. Méline, Izoëne et Yanis ont revêtu leur écharpe de maire et adjoints quant à Louis, il prépare son appareil photo pour immortaliser l'évènement.



Nos quatre conseillers, un peu émus, se lancent au jeu des questions pour connaître l'histoire d'Edith, née le 8 février 1923, et qui a toujours vécu à ANGIENS.

Edith est curieuse de nature et attentive aux autres. Avant même de se raconter, elle s'intéresse aux jeunes conseillers : dans quelle classe êtes-vous ? à la maternelle, est ce qu'on fait encore des bâtons ? est ce qu'on passe toujours le certificat d'études ? Voilà que les souvenirs reviennent. Edith n'est pas allée à l'école maternelle. Elle est allée à l'école à 7 ans mais elle savait déjà lire, écrire et compter grâce à sa grand-mère. Son plus beau souvenir, c'est lorsque son père lui a offert une bicyclette parce qu'elle lisait très bien. La guerre, elle l'évoque à travers une anecdote qui s'est bien terminée lorsqu'un cheval que les allemands avaient réquisitionné, est tombé dans la cave en dévalant les marches. IL a pu remonter sans trop de dégâts.

Lorsque Méline demande quelle est l'invention qui l'a le plus marquée, elle explique que l'arrivée de l'eau dans la ferme a été un grand changement. Edith se rappelle que les gens allaient chercher l'eau à Veules, leur cheval tirant un tonneau jusqu'à la source. Edith évoque son éducation, son plaisir de lire, les voyages à la ville (à Rouen). Elle garde un excellent souvenir et une certaine fierté d'avoir assisté à l'exposition coloniale de 1930. Les petites filles d'Angiens qui parlaient le patois cauchois la regardaient avec distance parce qu'elle parlait français ! La lecture, le jardin, l'amour de la terre, pas besoin de voyager : elle nous dit en souriant "je préfère le plancher des vaches" Edith parle des activités organisées par les anciens, ses sorties au Puy du Fou, à l'armada et sa participation à la dictée.

Au moment de clore l'entretien, les jeunes lui demandent d'exprimer un vœu pour 2023. Edith marque un temps de réflexion : Les mots sont choisis, il n'en faut que quatre pour nous dire "que la paix règne"

Merci à Edith, sa fille Marie Suzanne ainsi qu'à Zoé son arrière petite fille . Les conseillers ont offert à Edith deux cadeaux dont le dernier livre d'Annie ERNAUX. Ils lui ont promis de revenir lui faire la lecture.



## ANCIENS COMBATTANTS

Dimanche 19 mars à 11h30 a eu lieu au monument aux morts la cérémonie commémorative de la fin de la guerre d'Algérie en présence de la municipalité, l'association des A.C. avec son porte-drapeau ainsi que quelques membres du conseil des jeunes.

Après avoir souhaité la bienvenue à une vingtaine de personnes présentes, la présidente passa la parole au maire qui a lu le message de la secrétaire auprès de la ministre des armées, puis déposa avec l'adjointe du conseil des jeunes une gerbe de fleurs au pied du monument.

Après avoir entonné la Marseillaise la présidente invita l'assistance au traditionnel verre de l'amitié.



Le conseil municipal des jeunes angerlais est convié le 31 mai à visiter l'assemblée nationale à Paris. Cet événement rassemblera tous les jeunes conseillers de la COM COM.



Sous l'égide de l'association A2C, l'association du Téléthon de Bacqueville a organisé un concert à l'église d'Angiens avec le concours de la chorale "la clé des chants" le dimanche 19 mars. Un répertoire d'une vingtaine de chants a séduit plus de 150 personnes dont seulement 20 angerlais.



## LES TRAVAUX, POURQUOI C'EST (SI) LONG !

Pour répondre aux interrogations de certains d'entre vous, une explication s'impose.

Depuis 2017, la commune d'Angiens fait partie avec 62 autres communes du territoire de la CCCA (communauté de communes de la côte d'Albâtre).

Cette dernière a toutes les compétences requises pour l'entretien et l'amélioration de la voirie, la distribution de l'eau, l'assainissement, la distribution de l'électricité, de l'éclairage public, de la téléphonie et de bien d'autres compétences.

Elle n'a pas de compétence pour l'entretien et l'amélioration des biens communaux (bâtiments, cimetières, églises, talus...), mais peut participer financièrement par l'attribution de fonds de concours.

Pour illustrer ce propos, voici un exemple concret d'un chantier piloté par la commune.

### Remplacement de la toiture de l'école primaire

- 1- Inscription au fichier "commission travaux" : 2020
- 2- Lancement d'appel d'offres pour estimatif : décembre 2020
- 3- Réception dernière offre: février 2021
- 4- Choix entreprise et validation par le conseil municipal
- 5- Vote du budget 2021: avril 2021
- 6- Envoi demandes de subventions : mai 2021
- 7- Obtention des subventions: septembre 2021
- 8- Passation de la commande: début octobre (après accord subventions)
- 9- Date début chantier: 2 août 2022 (décalage travaux à la demande de l'entreprise, surchargée en 2021)
- 10- Date fin de chantier: 30 août 2022



### Conclusions :

Durée totale du projet: environ 20 mois dont 11 mois imputables à l'entreprise pour surcharge de travail lors de la passation de commande.

Les 9 mois de préparation, suivi de chantier ont été nécessaires pour un chantier de 54000€ dont 22000€ à charge de la commune.

Retrouver l'article complet sur notre site dans /vie locale/infos

## E-T



Suite à la chute le 13 février de fragments de la météorite 2023 CX1 dans la région, une équipe composée de scientifiques et d'amateurs s'est mise à la recherche de ces fragments.

Après la découverte de l'un d'eux à Saint Pierre le Viger, les investigations se sont reportées sur Angiens.

Les recherches ne furent pas vaines puisque onze autres fragments ont été trouvés sur notre territoire.

Vous pouvez voir l'emplacement des découvertes sur une carte sur notre site communal.

Si vous voulez en savoir plus, rendez-vous sur le site Vigie-ciel.

Mais les plus grandes découvertes faites surtout proches des routes sont des cylindres de 33 centilitres répandus partout sur le territoire et qui ne semblent pas être d'origine extra terrestre. Le contenu serait un assemblage de malt et de houblon.

Domage qu'il n'y ait pas autant de bénévoles pour les ramasser.



MESDAMES, MESSIEURS,

En vingt ans, le nombre de ménages possesseurs d'un ou plusieurs animaux domestiques a explosé : selon une étude de l'INSEE, en 2018, plus de dix millions de foyers possèdent un animal domestique, soit 40 % de plus en vingt ans. Actuellement, on estime qu'il y a un animal familial pour deux personnes.

Cet accroissement, et plus particulièrement celui des chiens, contraint les municipalités à accroître leurs charges de nettoyage de la voirie, de se doter de matériel d'identification de chiens errants et de multiplier les contacts avec les SPA et les vétérinaires.

Ces dépenses croissantes, qui viennent grever le budget des communes, constituent une charge non négligeable qu'il serait équitable de voir financer en partie par les propriétaires de chiens.

C'est la raison pour laquelle le conseil municipal d'Angiens a décidé d'instaurer une taxe locale sur les chiens. Cette taxe, annuelle, devra être assumée par chaque propriétaire de chien.

Le montant de la taxe sera défini selon la catégorie de l'animal. Formulaire à demander à la mairie.

Nous rappelons que cette taxe était en vigueur en France de 1855 à 1979 et qu'il est laissé à l'initiative de chaque commune de la réinstaurer. En outre, il est proposé d'exonérer certaines catégories d'animaux tels que les chiens d'aveugles et de sauvetage

La commune pourra affecter une partie des ressources nouvelles procurées par la taxe, aux associations de protection des animaux chargées de résoudre le problème des animaux domestiques errants.

## Etat Civil

**PACS: Petra Valentin et Raillot Alexandra le 3 mars**

**Décès: Costedoat Paul le 24 janvier**

### Directeur de la publication :

J-M FERMENT

### Comité de rédaction :

O.LE GALLAIS, J-C. LEUSIERE,  
A.PAULMIER, M.O. BLANQUET

### Conception :

J-C. LEUSIERE

Impression par nos soins

Tirage 330 exemplaires

Dépôt légal en cours



## Agenda

Loto Angiens en fête dimanche 2 avril

Conseil municipal avec le conseil  
des jeunes samedi 15 avril à 9h30 à  
la salle floral

Soirée théâtre organisée par les A.C et le  
3è âge le 4 juin

A.C Commémoration du 8 mai suivie du  
banquet

Scrabble organisé par A2C samedi 29 avril  
à 14h30 salle floral

Inscription 02 35 97 10 30

Merci de venir avec vos jetons

**"Mieux vaut être optimiste et se tromper que pessimiste et avoir raison"**

**Jack Penn**

Le journal angerlais est consultable sur le site de la commune : [angiens-76.fr](http://angiens-76.fr)